

Genre du véhicule Chariot de travail (véhicule spécial)	Marque de fabrication JOHN DEERE	Type 985 H4	Fiche d'homologation N° CH 5447 30
---	-------------------------------------	----------------	---------------------------------------

Constructeur Identification	JOHN DEERE WERKE ZWEIBRUECKEN D-6660 Zweibrücken ERD
	*985 H4* sur la plaquette du constructeur "CH 5447 30" sur la plaquette de l'importateur * Z * derrière le No du châssis

Plaquette constructeur N° du châssis	et de l'importateur à droite, à l'avant, sur la plateforme à droite, latéralement sur le longeron, derrière la roue avant
Identification du moteur	*6466 AZ 01* plaquette, à l'arrière au centre du bloc (en direction de marche)
Importateur principal	MATRA ZOLLIKOFEN, Zweigniederlassung der Robert AEBI AG., 3052 Zollikofen
Véhicule homologué	Q23 495 Z

Châssis :	
Nombre d'essieux	2 Nombre de roues 4
Direction	hydrostatique avec assistance hydraulique, sur roues AR
Transmission	mécanique, non synchronisée, avec hydrostat
Nombre de vitesses	4 Entraînement sur roues avant
Frein de service	hydraulique, à disques, sur les arbres primaires, resp. sur les roues avant, frein indépendant, 2 pédales avec verrouillage
Frein auxiliaire	mécanique, à disques, sur l'arbre de la boîte c.v resp. sur les roues avant
Frein d'arrêt	identique au frein auxiliaire
Ralentisseur	-
Contrôle 2 circuits	-

Moteur	JOHN DEERE	Type	6466 AZ 01
Marque	en ligne/turbo	Temps	4
Construction	D	Position	au centre
Carburant	eau	Nombre cylindres	6
Refroidissement	116	Course	120
Alésage	7643	CV-impôt	38,93
Cylindres	143 DIN	à t/min	2200
Puissance en kW			
Bruit à l'arrêt	78,5 dB/A	à t/min	1650 **
Silencieux	1 = 600x300x180 mm		
Mesure des gaz	Bacharach	3,5	
	ROSCHE noircissement 1,6 à 2150 t/min		

Carrosserie	moissonneuse-batteuse (sans table de coupe) s.d.		
Nombre de portes	1/ (cabine)	Indic. vitesse	avec cabine
Ceintures sécurité	-	Rétroviseurs	intérieur / gauche / droite
Cale	1 = 400x300x230mm	Attelage	AR= broche
Antivol	-		

Poids	avant	arrière	total
Poids à vide	5195	3030	8225
Charge utile	(poids avec cabine, sans table de coupe)		
Poids total	8225		
Garantie fabr.	6750	3580	8700
Dimens. pneus	23.1 - 26	12.5/80-18	(Variantes +)
Ply/bars	12 / 2,1	6 / 2,25	voir
Charge	8664	3580	remarques)
pour V max :	25	25	

Nombre de places	1 av.	centre	ar.
Dimensions :	intérieur	extérieur	
Longueur		7060	Empattements 3730
Largeur		3350*	Essieu double av. ar.
Hauteur avec cabine		3970	Voie av. 2750 ar. 2600
Porte à faux	lat.		Voies av. ar.
	av.	1530	ar.
	ar.	1800	Braquage g 13800 d 13200
Distance volant - vers l'avant du véhicule ->			850

Garantie poids remorquable avec frein	
Garantie poids remorquable sans frein	
Garantie poids de l'ensemble	
Poids remorquable testé	
Vitesse maximale selon le constructeur	20,0 km/h
Vitesse maximale testée	20,8 km/h
à 2300 t/min du moteur	

Equipement	
Feux de route	
Feux de croisement	HELLA K 21073
Feux de position	A (E)
Feux rouges	WBC CH 1 0133 01
Feux stop	WBC CH 1 0133 01
Clignoteurs	av AV/ CH 1080904 ar WBC CH 1013301
Catadioptrés	av I (E) ar 2+2 = I (E)
Feux de gabarit	av I ar
Feux complémentaires	2/ lampes de travail avec lampe-témoin
	1/ feu orange BOSCH-EISEMANN CH 1 0880 01/02
Essuie-glace	2/ balais / dégivreur EWC/sans lave-glace
Avertisseurs	1/ HELLA et 20011
	ou d'autres modèles homologués

Indications pour le permis de circulation

Genre du véhicule	Chariot de travail (véhicule spécial)	
Marque et type	JOHN DEERE	985 H4
Homologation		
N°	CH	5447 30
Carrosserie	moissonneuse-batteuse	
Places	total 1	avant
Poids à vide	8225	Carourant D
Charge utile	=	CV-impôt 38,93
Poids total	8225	Cylindree 7643

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation

La présente fiche d'homologation est valable pour l'immatriculation des véhicules avec une plaquette séparée de l'importateur.

- \* ) Véhicule spécial : largeur = 3350 mm.
- \* ) Mesure du bruit : avec le véhicule en marche en V-max. = 86 dB/A.
- + ) Variante de pneus : AV = 28.1 - 26 10 PR 6940 (1,25) V-max. 30 km/h.

§) Equipement : la hauteur de l'emplacement des feux de croisement et des clignoteurs AV-latéraux est admise pour raisons techniques.

A noter dans le permis de circulation:

- 101 - 1 plomb sur butée de pleine charge;
- 115 - feu orange obligatoire; (si avec cabine= 2/ à l'AV à droite sur cabine et à gauche sur silo à grains);
- 125 - autorisation spéciale obligatoire;
- 136 - permis de conduire de la catégorie "F" obligatoire;
- 137 - signalisation jaune/noir: sur poutre avant, à l'arrière du véhicule, sur supports des feux arrière;

- 138 - protection : poutre à l'avant sur le canal convoyeur;
- 139 - enlever : la table de coupe;
- 141 - assurer : relever l'échelle, rentrer le tube de vidange;
- 400 - le silo à grains doit être vide.

Lieu et date de l'homologation Zollikofen, 25.-26.06.80

Service fédéral d'homologation